



CC Brionnais Sud Bourgogne (Siren : 200070548)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Chauffailles
Arrondissement	Charolles
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	09/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Stéphanie DUMOULIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	4 Rue Élie Maurette
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71170 CHAUFFAILLES
Téléphone	03 85 26 52 20
Fax	03 85 26 52 21
Courriel	ag@cclccb.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	15 332
-----------------------------	--------

Densité moyenne	52,99
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 29

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Amanzé (217100064)	196
71	Anglure-sous-Dun (217100080)	153
71	Baudemont (217100221)	636
71	Bois-Sainte-Marie (217100411)	189
71	Chassigny-sous-Dun (217101104)	557
71	Châteauneuf (217101138)	91
71	Châtenay (217101161)	170
71	Chauffailles (217101203)	3 746
71	Colombier-en-Brionnais (217101419)	319
71	Coublanc (217101484)	862
71	Curbigny (217101609)	313
71	Dyo (217101856)	338
71	Gibles (217102185)	592
71	La Chapelle-sous-Dun (217100957)	442
71	La Clayette (217101336)	1 685
71	Mussy-sous-Dun (217103274)	340
71	Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie (217103357)	64
71	Saint-Edmond (217104082)	448
71	Saint-Germain-en-Brionnais (217104215)	182
71	Saint-Igny-de-Roche (217104280)	792
71	Saint-Laurent-en-Brionnais (217104371)	334
71	Saint-Martin-de-Lixy (217104512)	93
71	Saint-Maurice-lès-Châteauneuf (217104637)	596
71	Saint-Racho (217104736)	151
71	Saint-Symphorien-des-Bois (217104835)	429
71	Tancon (217105337)	554
71	Vareilles (217105535)	281
71	Varennes-sous-Dun (217105592)	539
71	Vauban (217105618)	240

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Compétences obligatoires : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Compétences optionnelles : Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Compétences optionnelles : Action sociale d'intérêt communautaire.</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>Compétences optionnelles : Action sociale d'intérêt communautaire.</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Compétences optionnelles : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.</i>
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire <i>Compétences optionnelles : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.</i>
- Activités péri-scolaires <i>Compétences supplémentaires : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement élémentaire et pré-élémentaire : - conduite d'actions visant à apporter, en dehors du temps scolaire, une aide pédagogique et psychologique aux élèves scolarisés sur le canton de Chauffailles et rencontrant des difficultés dans leur cursus scolaire ;</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Compétences supplémentaires : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement élémentaire et pré-élémentaire : Organisation ou soutien d'activités sportives, culturelles ou sociales intéressant l'ensemble du canton. Sont concernées : les activités à caractère exceptionnel et/ou bénéficiant d'un financement de l'Etat, du Conseil Régional ou du Conseil Général. (CCSB) Accompagnement à l'organisation de manifestations culturelles et sportives d'intérêt communautaire. (CCPC)</i>
- Activités sportives <i>Compétences supplémentaires : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement élémentaire et pré-élémentaire : - construction, aménagement, entretien, gestion et animation des équipements sportifs. Sont concernés : les structures multisports d'Anglure-sous-Dun, Chassigny-sous-Dun, Coublanc, Mussy-sous-Dun, Saint-Edmond, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Martin-de-Lixy, Saint-Maurice-les-Châteauneuf, Tancon et tout nouvel équipement multisports (c'est-à-dire permettant la pratique d'au moins plusieurs sports sur le même site) sur le territoire communautaire. (CCSB) Organisation ou soutien d'activités sportives, culturelles ou sociales intéressant l'ensemble du canton. Sont concernées : les activités à caractère exceptionnel et/ou bénéficiant d'un financement de l'Etat, du Conseil Régional ou du Conseil Général. (CCSB) Accompagnement à l'organisation de manifestations culturelles et sportives d'intérêt communautaire. (CCPC) Transports des élèves des écoles maternelles et primaires à la piscine de Chauffailles et à la médiathèque intercommunale. (CCSB)</i>

Aménagement de l'espace**- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)**

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Schéma de secteur

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Plans locaux d'urbanisme

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)**- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports**

organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.

- Transport scolaire

Compétences supplémentaires : - Transports des élèves des écoles maternelles et primaires à la piscine de Chauffailles et à la médiathèque intercommunale. (CCSB) - Transport des élèves des écoles, publiques et privées, des classes de primaire et de maternelle du canton de Chauffailles pour assister à une manifestation à caractère culturel sur le canton de Chauffailles, à raison d'un trajet aller-retour, par classe, et par an. (CCSB)

Voirie**- Création, aménagement, entretien de la voirie**

Compétences optionnelles : - Création, aménagement et entretien de la voirie.

Développement touristique**- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme**

Compétences obligatoires : - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Compétences supplémentaires : - Aménagement et gestion des équipements touristiques suivants : aire de loisirs de Mussy-sous-Dun, aires de services pour camping-cars de Chauffailles et de Châteauneuf. (CCSB) Compétence facultative :

*Participation aux initiatives de développement touristique : *concours de fleurissement pour les communes et les particuliers : frais de fonctionnement du jury et récompenses*

Logement et habitat**- Politique du logement non social**

Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie. (CCPC, CCSB)

- Politique du logement social

Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie. (CCPC, CCSB)

Autres**- Collecte des contributions pour le financement du SDIS**

Paiement de la contribution financière au service départemental d'incendie et de secours pour les communes membres de la communauté de communes.

- NTIC (Internet, câble...)

Compétences supplémentaires : Aménagement numérique : - établissement et exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques au sens des 3° et 15° de l'article 32 du code des postes et communications électroniques ; - acquisition de droits d'usage à cette fin ou achat d'infrastructures et de réseaux existants ; - mise à disposition des infrastructures ou réseaux à des opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants ; - exploitation des réseaux de communications électroniques ; - sous réserve du constat d'une insuffisance d'initiatives privées propres à

satisfaire les besoins des utilisateurs finals et en avoir informé l'autorité de régulation des communications électroniques, la fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finals. (CCSB) NTIC : - établissement et exploitation, sur le territoire de l'EPCI, des infrastructures (études, travaux...) et des réseaux de communications électroniques, au sens de l'article 32 du code des postes et télécommunications électroniques, en vue, soit de leur mise à disposition, soit de leur exploitation directe ou par délégation ; - acquisition de droits d'usage à cette fin ou achat des infrastructures et réseaux existants ; - mise à disposition des infrastructures ou réseaux à des opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants ; - réalisation d'actions d'animation et de promotion des technologies de l'information et de la communication ; - création et exploitation de services de technologies de l'information et de la communication. (CCPC)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage Compétences obligatoires : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Création et gestion des maisons de services au public compétence optionnelle : Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
- Autres Compétences supplémentaires : - Gestion du pont bascule. (CCPC) - Entretien et gestion du pont-bascule de la zone industrielle de Chauffailles. (CCSB) - Aménagement et entretien des sentiers de randonnée inscrits au PDIPR 71. (CCSB) - ; *études, création, aménagement, signalétique, balisage et équipement des sentiers de randonnées labellisés « balades vertes ». (CCPC) - Création d'une Agence Postale Intercommunale localisée sur deux sites : l'un, à Coublanc, l'autre, à Châteauneuf ? gestion du service. (CCSB) -

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	SM d'élimination et de valorisation des déchets et ordures ménagères (SMEVOM) du Charollais Brionnais et Autunois (257103846)	SM fermé	120 746
71	SM d'étude et d'aménagement de l'Arconce et de ses affluents (SMAAA) (200016277)	SM fermé	76 349
71	PETR du Pays Charolais Brionnais (200050276)	SM fermé	90 285
42	SM des rivières du Sornin et de ses affluents (SYMISOA) (200013340)	SM fermé	91 076

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)